

VERRE L'INFINI et au-delà !

Mais où vont-ils ?

Ampoules, néons Pots de fleur, vitres



Vaisselle en verre, porcelaine, faïence



Bouchons de liège, couvercles, capsules



Pour des raisons de salubrité et de sécurité,
nous vous invitons à ne pas déposer vos verres sur la voie publique.

PAS DE CHICHI et en déchèterie



Textiles



Cartons
d'ameublement



Déchets
électriques



Déchets végétaux,
bois, gravats,
produit dangereux



Encombrants

Avant de jeter, pensez à l'espace réemploi de votre déchèterie !

Un seul site, un max d'infos !

Retrouvez toutes les informations sur les jours de collecte de votre commune, les horaires de déchèteries ou encore découvrir nos recycleries sur notre site officiel www.sma62.fr

SMAV - Syndicat Mixte Artois Valorisation. Siège social : 11 rue Volta 62217 Tilloy-lès-Mofflaines. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

BONJOUR JE SUIS NOUVEAU. BONJOUR NOUVEAUUUU !

Cher(e)s nouvel(le)s usager(e)s,

Le Syndicat Mixte Artois Valorisation (SMAV), établissement public en charge de la collecte et de la valorisation des déchets, vous souhaite la bienvenue sur le territoire.

Afin de pouvoir vous accompagner au mieux dans vos démarches de collecte et de tri de vos déchets au quotidien, nous vous invitons à consulter ce MémoTri ainsi que notre site internet www.sma62.fr.

Si vous souhaitez faire une demande, un changement ou une réparation de bac, vous pouvez contacter notre Numéro Vert ou envoyer votre demande à contact@sma62.fr en indiquant les informations ci-dessous :

- vos coordonnées complètes, (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone)
- le nombre de personnes déclarées fiscalement dans votre foyer, (enfant en bas âge ou si animaux domestiques....)
- si vous êtes propriétaire ou locataire

Un changement de bac ou de couvercle ?

Complétez avec :

- le code d'identification situé sur l'une des faces extérieures du bac ainsi que les informations sur le coin droit du bac
- une photo du couvercle/bac pour évaluer les dommages

Un emménagement ?

Complétez avec :

- La date d'emménagement
- Le numéro de parcelle (si construction)
- Votre ancienne adresse de domiciliation
- Si vous êtes déjà en possession d'un Pass' Déchets.

Une fois la demande validée par nos services, nos équipes effectueront l'intervention gratuitement dans les meilleurs délais.



Pas de Pass' ? Passe pas !

Le Pass' Déchets est nécessaire pour accéder à l'ensemble de nos déchèteries. Rendez-vous sur www.sma62.fr > Mon espace usager.

Des permanences sont ouvertes du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 au siège du SMAV, situé 11 rue Volta à Tilloy-lès-Mofflaines. (Pièce d'identité et justificatif de domicile de -3 mois obligatoires).

